



## Demande de carnets de cinéma pour le Cinéville et le Concorde (uniquement)

*Pour les autres cinémas, voir ci-dessous « NOUVEAUTES »*

**réservée aux adhérents de l'ASCE 85, à jour de leur cotisation**

Demande formulée par :

(Nom, prénom) .....

Service ..... N° carte d'adhérent .....

<b>COMMANDE DE CHEQUES CINEMA</b> carnet de 10 séances		
	Tickets subventionnés ASCE 85	Tickets non subventionnés (tarif CE)
<b>1 - Cinéville de la Roche sur Yon</b> (validité 9 mois)	57,60 €	72,00 €
<b>2 - Cinéma Le Concorde – La Roche/Yon</b> ( validité 1 an )	52,00 €	65,00 €

**Commande pour le cinéma**

Cinéville

Concorde

..... carnet (s) de 10 billets : = ..... €

..... carnet (s) de 10 billets non subventionné(s) : = ..... €

soit un total de : = ..... €

Règlement correspondant au total de la commande à l'ordre de ASCE 85  
à adresser au Bureau de l'ASCE85

**Outre les commandes de carnet(s) pour les cinémas de La Roche-sur-Yon, l'ASCE 85 tient à disposition de ses adhérents une billetterie individuelle, dans la limite de ses stocks (distribution le mardi pendant la permanence)**

**NOUVEAUTES** : pour tous les autres cinémas du département, l'adhérent devra acheter lui-même son(ses) carnet(s) et demander une facture à l'établissement cinématographique.  
Sur justificatif, l'ASCE 85 subventionnera à hauteur de 20 % dans les conditions énumérées ci-dessous.

RAPPEL :  
**Pour les adhérents seuls ou avec conjoints : maximum 20 billets subventionnés par an**  
**Pour les adhérents avec enfants à charges : maximum 40 billets subventionnés par an**  
**Carnets de tickets non subventionnés CE : pas de limite**

Commande passée à.....,

le .....

Signature de l'adhérent

**ATTENTION :**

**Les carnets de cinéma seront à retirer au bureau de l'ASCE 85 le mardi entre 10 h et 12 h**

Nous ne transmettons plus par courrier les tickets cinéma sauf si les intéressés nous le demandent et dans ce cas-là, l'ASCE 85 n'est pas responsable de la perte éventuelle des tickets-cinéma.